

JUSTEL - Législation consolidée

<http://www.ejustice.just.fgov.be/eli/decret/2022/05/12/2022041244/justel>

Dossier numéro : 2022-05-12/23

Titre

12 MAI 2022. - Décret portant assentiment à l'Accord cinématographique du 16 mai 2004 entre le Gouvernement de la Communauté française de Belgique et le Gouvernement de la République française, tel que modifié le 29 décembre 2020 par échange de lettres

Source : COMMUNAUTE FRANCAISE

Publication : Moniteur belge du 17-08-2022 page : 62424

Entrée en vigueur : 27-08-2022

Table des matières

Art. M

Texte

Article M.

Article unique. L'accord cinématographique du 16 mai 2004 entre le Gouvernement de la Communauté française de Belgique et le Gouvernement de la République française, tel que modifié le 29 décembre 2020 par échange de lettres, sortira son plein et entier effet.